

Chers Frontenaysiens,

Frontenay est une cité vivante en évolution et beaucoup de choses concernent ses habitants en ce moment.

Parmi les certitudes qui font plaisir, une école neuve et fonctionnelle, le plus gros collège du département, des chantiers de voirie importants pour la sécurité et le confort des habitants (entre autres la réfection complète des chemins du Marais, de la Courance, du Champ du Four à Faugerit, chemin de Bruda à la Métairie Neuve, rues de l'Aumonerie et de la Forteresse), des rénovations qui vont démarrer à la salle polyvalente, à la gendarmerie et au Logis et une nouvelle saison culturelle qui s'annonce. Des réalisations et des fonctionnements qui vont dans le sens d'un meilleur bien être de la population.

Une certitude aussi, c'est que notre ville n'est plus seulement un gros bourg tranquille entre plaine et marais mais présente aujourd'hui toutes les caractéristiques d'une cité périurbaine sans les avantages de la proximité et de l'appui immédiat de tous les services spécialisés dont dispose la ville centre pour encadrer la vie quotidienne. Au premier plan des préoccupations municipales se place un « vivre ensemble » de qualité. Cette volonté englobe la lutte contre incivilités et délinquance et c'est votre maire qui a pris les premières initiatives pour mobiliser l'Etat, les services de Justice, le Département et les partenaires de l'insertion et de l'Emploi sur des situations et des faits qui posent problème dans notre cité.

La bonne collaboration de la Commune et de ses citoyens et la responsabilité active de tous sont des enjeux pour conserver les atouts d'une cité accueillante et chaleureuse envers chacun de ses habitants, sans préjugés d'origines ou comportements. Tous les services sont aujourd'hui à nos côtés et mon équipe suit ces dossiers au quotidien.

L'accueil des populations migrantes se pose aussi aujourd'hui à notre Département et à notre Commune dans un pays qui a beaucoup de retard à ce niveau. Pour une famille suivie actuellement par le CADA (centre d'aide aux demandeurs d'asile) et en fin de droits pour son accueil, l'hébergement par la Commune et l'accompagnement par une association de solidarité qui se mobilise dans notre village sont en cours de réalisation.

Cette famille de cinq personnes souhaite continuer à vivre à Frontenay où les enfants sont scolarisés depuis un an et où l'apprentissage du français et de la vie locale sont bien engagés. Sa bonne intégration préfigure ce qui peut se passer pour les migrants que la France va accueillir et qui seront de plus en plus nombreux.

Un autre projet concernant des jeunes mineurs étrangers isolés pourrait concerner Frontenay et son ancienne maison de retraite, propriété d'un bailleur privé, s'il est retenu par le Conseil Départemental. Rien n'est décidé et pour ce que la municipalité en sait, il n'y a rien d'effrayant derrière cela, avec des jeunes motivés, un accompagnement dense et sérieux par une structure qui offre des garanties tant sur le plan du professionnalisme que pour l'information des populations et la mobilisation des partenaires concernés. Nous saurons en décembre si ce projet est retenu par le Département.

La réflexion de mon équipe est donc fortement engagée sur l'ensemble de ces sujets. L'action de la municipalité intègre à la fois les principes d'humanité et de légalité et garantira l'attention à tous. Il faut savoir vérifier toutes les données de chaque situation sur le plan administratif et juridique, anticiper tous les aspects éducatifs et faire la part des choses.

Sans se perdre dans les rumeurs chacun doit comprendre que les décisions ne sont prises que lorsque toutes les données sont connues, dans l'intérêt général. C'est seulement à ce moment là qu'une information juste peut se développer, en toute connaissance de cause.

Si chacun se tient à cette règle de conduite raisonnée et bienveillante, notre village poursuivra sa route entre sérénité et progrès.

Votre Maire,
Bernard BARAUD



QUI FAIT QUOI à LA MAIRIE ? (suite...)

Ils entretiennent la voirie communale et les équipements publics. Ils interviennent pour garantir la propreté. Ils fleurissent et embellissent les espaces verts. Ils assurent la maintenance du matériel. Les missions des services techniques sont multiples et variées. Leur travail au quotidien contribue à la sécurité dans notre commune.

I anime et pilote les équipes techniques, participe et contrôle l'exécution des projets ou opérations techniques, supervise le travail des agents des ateliers techniques, gère le service en lien avec les élus, **c'est Jean-Claude ALLEAU, responsable des services techniques.**

I réalise divers travaux d'entretien sur les bâtiments communaux. Soudure, carrelage et plomberie n'ont aucun secret pour lui. Il entretient aussi le petit matériel en atelier : **c'est Mathieu AUZANNEAU, ouvrier de maintenance des bâtiments.**

I entretient les espaces verts de notre commune, nettoie les fontaines et participe à l'embellissement de notre commune, taille les haies, bêche et bine les massifs : **c'est Jean-Michel POUSARD, agent des espaces verts.**

I élabore et plante des massifs de fleurs, désherbe et tond les espaces verts, effectue des petits travaux de maçonnerie, participe à la mise en place de l'éclairage de Noël et à divers chantiers : **c'est Michaël ARTERO, agent des espaces verts.**

I répare nos chaussées et chemins, entretient nos espaces verts, taille les haies de notre commune, participe aux multiples travaux d'entretien : **c'est Pascal BEAUJALT, agent technique polyvalent.**

I réalise les états de lieux dans le cadre des locations de salles communales, est présent à l'entrée des écoles, ouvre et ferme le Parc du Logis, prépare et apporte un soutien technique lors des cérémonies officielles : **c'est Pascal NIVAU, agent technique polyvalent.**

I nettoie les espaces verts, répare les chaussées et chemins de notre commune, participe à l'entretien des espaces publics, à la mise en œuvre des événements communaux, et il s'occupe aussi de la prévention des risques au travail : **c'est Stéphane FILTEAU, agent technique polyvalent.**

Ils sont présents sur notre commune depuis quelques mois et étoffent l'équipe des services techniques. Ils apportent leur jeunesse et leur aide tout en poursuivant des formations leur permettant d'acquérir des compétences d'agents techniques polyvalents et/ou d'espaces verts.

Elle est arrivée en janvier 2016 et depuis cette date participe à l'entretien des espaces verts, à la tonte des pelouses : **c'est Louise MARIE, ouvrier polyvalent en contrat temporaire d'aide à l'emploi.**

I participe depuis janvier 2016 à l'entretien des bâtiments communaux, effectue des travaux de peinture, se forme régulièrement pour obtenir de nouvelles compétences (maçonnerie, plomberie, peinture) : **c'est Susic ASAWINIE ouvrier polyvalent en contrat temporaire d'aide à l'emploi.**

I a rejoint l'équipe des services techniques en juillet 2017 pour apporter son aide aux différents travaux d'entretien sur les routes et bâtiments communaux : **c'est Ludovic BRAND, ouvrier polyvalent en contrat temporaire d'aide à l'emploi.**



Raymond Cailleton adjoint délégué aux travaux a accueilli Ludovic Brand (à gauche).

Première rentrée à l'école Brigitte Compétissa

Plusieurs changements sont à noter à l'école élémentaire. Outre le nom de notre établissement flambant neuf, une nouvelle directrice est arrivée accompagnée de plusieurs enseignantes pour former une équipe renouvelée où la continuité reste néanmoins assurée:

- **CP** : Madame Peron
- **CE1** : Madame Audebrand + Madame Beau-delle – **nouvelle enseignante en complément de service.**
- **CE1 / CE2** : Madame Bourdichon
- **CE2 / CM1** : Madame Hardion – **nouvelle enseignante**
- **CM1** : Madame Mounier – **nouvelle directrice** + Madame Laplace – **nouvelle enseignante pour la décharge de direction**
- **CM1 / CM2** : Madame Garric
- **CM2** : Madame Baudouin
- Enseignantes rattachées à l'école de Frontenay et effectuant des remplacements dans les écoles ; Mesdames Finociety (nouvelle enseignante) et Guenan.
- Deux AVS (Auxiliaires Vie Scolaire) Madame Besche et Monsieur Chauvet complètent l'équipe.

Les 164 élèves répartis dans 7 classes profitent d'une équipe enseignante expérimentée, impliquée dans une dynamique de projets. Madame Mounier et ses collègues privilégient le travail d'équipe et souhaitent s'investir sur du long terme, en partenariat avec la Commune et les parents et ceci dans la bonne humeur.

Plusieurs projets sont actuellement en réflexion tant au niveau de l'aménagement des espaces (cour, jardin pédagogique...) qu'au sein des classes. Certains ont déjà vu le jour comme une sortie à Zoodyssée avec les CP et la classe de Grande Section. D'autres nécessitent encore du travail et des financements pour se concrétiser. C'est le cas d'une sortie au musée de la Tour Nivelle « l'Ecole d'autrefois » pour les CE1 / CE2, de la visite du Nombriil du Monde pour les CE2 / CM1 et CE2 / CM1 ou encore la poursuite du projet Hip Hop avec tous les CM1 et CM2 autour de la danse et la culture de rue. Plein de découvertes et apprentissages en perspective !



Le groupe d'élèves qui a participé à la « Coulée verte » avec les enseignants accompagnateurs (la Directrice est en haut à droite).

PERISCOLAIRE : QUELQUES RAPPELS

L'accueil périscolaire fonctionne sur les sites des écoles maternelle et élémentaire en dehors des heures de classes de 7h15 le matin à 18h30 le soir. Une fiche prévisionnelle de participation doit être remplie par chaque famille. Toute demi-heure commencée est due. La facturation se fait chaque mois sur la base d'un tarif fondée sur les (QF) quotients familiaux (cf. TU 29). Pour des raisons techniques, les sommes inférieures à 15 euros ne peuvent être facturées et sont reportées sur le mois suivant. Le ¼ d'heure de transition entre classe et périscolaire l'après-midi est assuré par la Commune gratuitement.

La participation aux cycles périodiques d'ateliers périscolaires fait l'objet d'une inscription préalable avec obligation de participer jusqu'à la fin des activités. L'accueil du mercredi (de 13h30 à 18h30) est également conditionné par une inscription préalable et facturé sur la base d'un forfait (dû en cas d'absence injustifiée).

Les enfants sont sous la pleine responsabilité de leurs parents en dehors des horaires de prise en charge par les services municipaux (ou par les enseignants de 10mn avant l'entrée des classe à la sortie). Sauf situation exceptionnelle, aucun accueil ne peut être mis en place en dehors des horaires de fonctionnement. Les parents doivent impérativement récupérer leurs enfants avant 18h30 le soir.

L'ensemble des temps périscolaires fait l'objet de règles de vie qui doivent être respectées de tous. En cas de comportements inadaptés le Maire peut exclure des enfants des services municipaux. Les familles confrontées à des situations particulières sont par ailleurs assurées de la meilleure écoute.

Contacts :

Alain Chauffier, Maire adjoint délégué, alainchauffier@yahoo.fr
Claudie Derosario, coordinatrice périscolaire, cderosario.mairie@wanadoo.fr
Nathaly Richard, agent municipal, nrichard.mairie@wanadoo.fr
Téléphone : 05 49 04 50 25



ADMR CHERCHE BENEVOLES



L'ADMR, association de services à la personne est à l'écoute des nouveaux besoins

des familles sur son territoire d'intervention. Elle fait partie du réseau national ADMR, premier réseau associatif au service des personnes. Porté par des bénévoles et des salariés, notre service respecte l'autonomie de chaque aidé, son choix de vie, celui de sa famille, son environnement et ses besoins. Il intervient sur Frontenay-Rohan-Rohan, Saint Symphorien, Epannes et Vallans

Pour assurer au quotidien la réalisation des différents services, l'association emploie 18 professionnels, aux profils variés et aux compétences complémentaires : agent à domicile, employé à domicile et auxiliaire de vie sociale.



Nos bénévoles gèrent l'ensemble des services avec l'aide de la Fédération Départementale des Deux-Sèvres. De nombreuses missions leur sont confiées en fonction de leurs attentes. Chacun décide du temps qu'il souhaite consacrer à l'association.

Rejoindre les bénévoles de l'ADMR, c'est :

- être utile à ceux qui nous entourent ;
- agir pour le développement local ;
- vivre une expérience humaine enrichissante ;
- partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

Exemple de missions :

- répondre aux demandes des personnes et assurer le suivi des prestations ;
- assurer des tâches administratives ponctuelles ;
- réaliser des visites de convivialité ;
- proposer et installer la téléassistance ;
- veiller à la bonne gestion financière ;
- rechercher et accueillir de nouveaux bénévoles....

L'ADMR puise ses valeurs et son énergie dans l'engagement de ses bénévoles. Nous attachons une importance particulière à l'accueil des nouveaux bénévoles et à leur orientation vers les missions qui leur correspondent le mieux.

ADMR - 05.49.04.56.60

53 bis Rue Giannesini

79270 Frontenay-Rohan-Rohan-

adm.frontenay@fed79.admr.org

Site internet : www.admr.org



Don du Sang. Don du Sang.

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Frontenaysien communique les dates des collectes pour 2018 :

le jeudi 4 janvier à Frontenay, salle polyvalente puis en raisons des travaux dans cette dernière, à la salle Marcel Brelay **à Epannes les mardi 10 avril, jeudi 23 août, mardi 30 octobre.**

Les donneurs sont accueillis de 16 h 30 à 19 h 30. Pour les premiers dons, se munir d'une attestation de domicile. Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de s'hydrater avant le don. Une collation est offerte à l'issue du prélèvement. Un espace est prévu pour occuper les enfants.

Contact :
gerald.fuseau@gmail.com

CINEMA CHEZ NOUS

La SEP de Frontenay travaille en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement Nouvelle Aquitaine et son Centre Régional de Promotion du Cinéma pour offrir tous les quinze jours une projection de films récents, dans des bonnes conditions techniques et de confort. La section cinéma de la SEP, comme 16 autres associations du département a conventionné avec le CRPC pour des coûts de projection limités qui permettent d'offrir des places à 5,50 € ou 4,50 € si tarif réduit.



Le projectionniste (à gauche) avec des bénévoles

En plus de ces séances régulières 2 séances par trimestre sont proposées aux élèves des écoles primaires et une séance est également programmée à chaque période de vacances. Chaque année plus de 1000 spectateurs fréquentent notre salle polyvalente en configuration cinéma. Que les cinéphiles se rassurent, une solution de remplacement est activement recherchée pour pallier les inconvénients de la période de rénovation qui doit avoir lieu entre mars et décembre.

Cette offre culturelle de qualité bénéficie du soutien de la Commune et aussi de la générosité des commerçants qui offrent régulièrement des places. Il convient aussi de souligner l'implication d'une équipe de bénévoles qui assure la liaison avec le projectionniste professionnel, organise la salle et l'accueil du public à chaque séance et prend également en charge la publicité en diffusant mails, affiches et tracts.

LE COIN DES INFOS...



Le P.A.C.S. se met en place ! C'est le **Pass Activités Culturelles et Sportives**, expérimenté depuis la rentrée par le CCAS de FRONTENAY, et dont l'objet est de favoriser l'accès à tous les jeunes de la commune, de 6 à 17 ans, aux diverses activités proposées par nos nombreuses associations frontenaysiennes.

Il s'agit d'une participation forfaitaire de la Commune de 50 € maximum par enfant, sous certaines conditions de ressources entre autres quotient familial – QF1&2).

Pour en bénéficier, s'adresser aux diverses associations frontenaysiennes ou à **Alain LOIRAT** en mairie.

VIE ECONOMIQUE

Tout le monde a pu constater que notre ancienne pharmacie n'est pas restée vacante très longtemps, puisqu'elle est désormais occupée par LA NOUVELLE ADRESSE, l'agence immobilière de Kamel AMARI.



Quant à notre restaurant de la place de l'Eglise, il est en complète réfection, et devrait rouvrir ses portes dès les premiers mois de l'année 2018, sous une nouvelle enseigne et nouvelle formule.

DE FÊTE EN FÊTE

La commission animation de la municipalité nous avait annoncé une belle saison culturelle et elle a tenu ses promesses !

L'été a débuté avec la fête de la musique installée au cœur du bourg près de l'église. Un millier de personnes s'est rassemblé autour de 5 groupes de musiciens originaires pour la plupart des communes voisines. La soirée fut rythmée par une succession de morceaux de blues, jazz, jazz manouche et rock. La date du 13 juillet avait été retenue par la Commune pour fêter la prise de la Bastille et c'est au cœur du parc du logis, devant la pièce d'eau que se sont massés les habitants pour apprécier les enchaînements de fusées multicolores et leurs harmonies musicales. La soirée s'est poursuivie sur la place avec un bal populaire qui a connu un vif succès jusqu'à tard dans la soirée.

L'été s'est achevé avec La fête du logis le 3 septembre. Différentes activités étaient proposées : apiculture, pêche à la truite, balade à dos de poneys et divers spectacles musicaux. Dans un logis magnifiquement décoré, la journée a démarré au son de la « Fanfare à effet de voute », avant de céder la place à « Vogue la Galère », spectacle qui s'est déroulé dans le parc du logis malgré un ciel menaçant. C'est à l'abri dans la salle polyvalente que la compagnie « Autour de Peter » a clôturé la journée en produisant son « Shower power » mélange bien dosé de chansons et scénettes variées, un show plein d'humour et de fantaisie dans une salle archicomble qui a applaudi debout.

L'été est bien fini, mais un second épisode de la saison culturelle arrive et de nouvelles manifestations vont égayer nos journées d'hiver et nous conduire jusqu'à l'été prochain. Cette année un évènement nouveau, la « Fête des Lumières » offrira un magnifique cœur de bourg et des animations conviviales pour tous. Rendez vous le 15 décembre pour le démarrage de la période des fêtes de fin d'année !



NOVEMBRE

11 : Loto (APE)

15 : Cinéma (SEP)

16 : *Conférence : Téléthon et maladies génétiques*

18 : Loto (RCF)

25 : Taekwondo

26 : Marché de Noël (F2R)

29 : Cinéma (SEP)

DECEMBRE

01-02-03 : **Téléthon (Commune/associations)**

02 : Marché aux jouets (SEP)

06 : Arbre de Noël (Rencontres et loisirs)

09 : Arbre de Noël (Les Bouts'Chou)

13 : Cinéma (SEP)

15 : *Fête des lumières : illuminations, animations & ciné concert « La maison démontable »*

16 : Goûter de Noël (les Mamans Bis)

17 : **Goûter des aînés (CCAS)**

27 : Cinéma (SEP)

JANVIER

05 : **Vœux de la Municipalité**

13 : Loto (F2R)

21 : Mini Z

27 : Soirée dansante (SEP Danse)

FEVRIER

01 : Belote (SEP)

03-04 : Structures gonflables (Ecole privée)

09 : **Spectacle « Mon frère, ma princesse »**

27 : Soirée dansante (SEP Danse)

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan.
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr

Directeur de la publication : **Bernard Baraud**, coordination de la rédaction : **Alain Chauffier**.

Membres du comité de rédaction : *Elisabeth Degorce, Cécile Draunet, Valérie Mesnard, Olivier Poiraud.*